

Gilles Havard, *Empire et métissages. Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715*, Septentrion/Presses de l'Université Paris-Sorbonne, Sillery/Paris, 2003, 865 p.

John A. Dickinson

Volume 35, Number 1, 2005

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1082008ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1082008ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (print)

1923-5151 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Dickinson, J. (2005). Review of [Gilles Havard, *Empire et métissages. Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715*, Septentrion/Presses de l'Université Paris-Sorbonne, Sillery/Paris, 2003, 865 p.] *Recherches amérindiennes au Québec*, 35(1), 86–87. <https://doi.org/10.7202/1082008ar>

de répondre aux préoccupations des autochtones qui font l'objet de consultations⁸. Il est important de souligner que cette obligation d'accommoder n'implique toutefois pas l'obligation de se mettre d'accord⁹. En fait, la CSC précise que ce processus ne donne nullement aux groupes autochtones « un droit de veto sur les mesures susceptibles d'être prises à l'égard des terres en cause en attendant que la revendication soit établie de façon définitive¹⁰ ». Il est donc clair que la CSC souhaite que les autorités conservent une marge de manœuvre au moment de prendre des décisions et de gérer les terres jusqu'à ce que les revendications autochtones soient réglées. Les autorités doivent rechercher et établir un équilibre entre les intérêts des autochtones d'une part, mais également les intérêts de la société, d'autre part.

LES TIERS N'ONT PAS L'OBLIGATION DE CONSULTER ET D'ACCOMMODER

Les tiers n'ont pas l'obligation légale de consulter et de trouver des accommodements pour les peuples autochtones. Toutefois, cela ne veut pas dire que les tiers ne pourront être retenus responsables envers les peuples autochtones. Par exemple, si les tiers font preuve de négligence dans des circonstances où ils ont une obligation de diligence envers les peuples autochtones, ou s'ils ne respectent pas les termes des contrats conclus avec ces derniers ou agissent avec malhonnêteté, ils peuvent être tenus responsables. La Couronne pourrait ainsi obliger le secteur privé par voie législative à participer aux consultations et à respecter les conditions résultant de ces consultations.

CONCLUSION

Les arrêts *Taku* et *Haïda* auront des répercussions juridiques pour les administrations fédérale et provinciales, et les litiges dans ce domaine risquent fort de se multiplier à court terme. En effet, le contour du principe de l'honneur de la Couronne demeure encore flou et indéfini par rapport à l'obligation de fiduciaire. Il ne serait donc pas surprenant dans les mois qui viennent que ce concept plus souple soit davantage utilisé à l'encontre des administrations gouvernementales que ne l'est l'obligation de fiduciaire. Plusieurs questions restent en suspens : La Couronne a-t-elle l'obligation légale de consulter lorsqu'elle rédige ou élabore des mesures législatives? Quand détermine-t-on que la

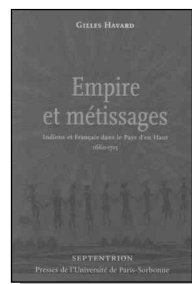
Couronne a connaissance d'une revendication autochtone? La connaissance d'une revendication autochtone par un ministère lie-t-elle l'administration dans son ensemble? Quels sont les rôles et responsabilités des mandataires de la Couronne? Les principes émanant de *Taku* et *Haïda* s'appliquent-ils uniquement aux titre et droits ancestraux ou plus largement aux intérêts autochtones? Comment ces arrêts s'appliquent-ils aux droits issus de traités?

Finalement, si le principe de l'honneur de la Couronne découle de l'affirmation de la souveraineté de la Couronne face à l'occupation antérieure des terres par les peuples autochtones, cela soulève la question de l'application du principe de l'honneur de la Couronne comme source légale avant 1982, date de la reconnaissance constitutionnelle des droits ancestraux et issus de traités.

Notes

1. *Nation Haïda c. Colombie-Britannique (Ministre des Forêts)*, 2004 CSC 73; *Première nation Tlingit de Taku River c. Colombie-Britannique (Directeur d'évaluation de projet)*, 2004 CSC 74.
2. *Bande indienne Wewaykum c. Canada*, [2002] 4 R.C.S. 245.
3. *Haïda*, précité, au par. 18.
4. *Haïda*, précité, au par. 35; *Taku*, précité au par. 25.
5. *Haïda*, précité, au par. 39.
6. *Haïda*, précité, au par. 37.
7. *Haïda*, précité, au par. 49.
8. *Taku*, précité, au par. 25.
9. *Taku*, précité, au par. 22.
10. *Haïda*, précité, au par. 48.

Comptes rendus



Empire et métissages. Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715

Gilles Havard. Septentrion/Presses de l'Université Paris-Sorbonne, Sillery/Paris, 2003, 865 p.

ISSUE D'UNE THÈSE FRANÇAISE, cette étude sur les rapports entre l'impérialisme français dans les Pays d'en Haut et les autochtones fait preuve d'une maîtrise exemplaire des sources et des études pertinentes et d'une finesse d'analyse qui tient compte aussi bien des réalités politiques impériales que des relations intertribales extrêmement complexes de la région des Grands Lacs. Divisé en trois parties, le livre examine tour à tour la nature de la colonisation française dans cette région périphérique, les structures du pouvoir et, enfin, l'éclosion d'un monde métissé dans l'Ouest.

La première partie est consacrée à des considérations géopolitiques. L'auteur insiste avec raison sur le fait que les Pays d'en Haut s'insèrent dans un projet impérial français qui, après 1665, ne doit rien au hasard. L'expansion française dans la région des Grands Lacs, cependant, se fait sans colons, et ainsi les Amérindiens seront au cœur de la survie de ce rêve impérial. Les Amérindiens constituent un monde diversifié et complexe que l'auteur reconstitue assez bien. On peut à la rigueur lui reprocher d'être trop dépendant des sources françaises plutôt que des résultats de fouilles archéologiques pour établir la démographie et d'adopter des estimations hautes plutôt que modérées. Si la guerre est certes un élément important des rapports entre Amérindiens des Pays d'en Haut et Européens dans la seconde moitié du dix-septième siècle, on peut se demander

RECTIFICATIF

L'article de Marie-Christine Hornborg, « Différentes perceptions du paysage : changement et continuité chez les Micmacs », publié dans le volume XXXIV, n° 3, p. 45-57, a été traduit par Wren Nasr et Olivier Ruchet.

si elle était immanente à cette société. L'alliance est donc au cœur de cet ouvrage; une alliance qui implique non pas la soumission des autochtones, mais un partenariat où ceux-ci recherchent des services (forgeron, missionnaire, marchand) plutôt que la protection et la domination.

La deuxième partie analyse les rapports de pouvoir au sein de cette alliance. Les Français tentent de manifester leur supériorité par la toponymie en imposant des noms aux lieux de rencontre mais cette reconfiguration territoriale n'a qu'un succès mitigé. Les toponymes amérindiens résistent et soulignent la distance qui sépare le rêve impérial de la réalité du terrain; ce n'est pas une province de France qu'on peut manipuler à sa guise malgré la théorie étatique. En principe, les Français s'estiment maîtres de tout le territoire mais dans les faits leur pouvoir s'arrête aux portes des postes de traite. Et encore, les postes sont des lieux de contestation où les coureurs de bois défient l'autorité impériale, où les soldats sont toujours sur le point de désertir s'ils n'étaient retenus par les officiers ayant des intérêts pécuniaires dans la traite. Tout cela reste cependant à être confirmé par les sources anglaises, seules capables de donner des indications sur les « trahisons ». La France a construit son empire intérieur autour de l'image d'Onontio – le père protecteur sans pouvoir coercitif, qui évolue d'un demi-dieu à un pourvoyeur de technologie. Les Français ont bien compris que le don et la générosité étaient les clés du succès et ils se sont adaptés aux méthodes de la diplomatie amérindienne en utilisant la langue de celle-ci plutôt que d'essayer d'imposer la leur. On s'adapte donc, mais pas en admirant béatement l'altérité; plutôt on la manipule pour servir nos fins. Voilà une vision réaliste des rapports de force qui fait souvent défaut dans l'historiographie. Cette vision est renforcée par l'analyse de l'absence de soutien militaire, les meurtres de Français dans l'Ouest qui furent rarement punis (tout comme dans la colonie laurentienne d'ailleurs), ce qui souligne le double discours impérial sur la souveraineté des peuples autochtones.

La troisième partie traite de métissage. C'est un sujet difficile qui alimente bien des mythes et des stéréotypes. L'auteur s'en tire avec assez d'élégance en insistant sur les nuances. Constat important : ce sont autant les sociétés amérindiennes que les Européens qui subissent

un métissage, et c'est autant avec d'autres groupes amérindiens qu'avec les Européens. L'Ouest est, pour l'Européen, un pays d'insécurité, d'isolement et d'altérité où tous les repères familiers s'évanouissent et où la famine et la mort guettent les insouciantes. Au départ, les Français sont dépendants des Amérindiens pour le transport et l'alimentation. S'ils arrivent à surmonter cette dépendance, leur victoire n'est jamais complète avant 1715 – le terme de cet ouvrage. L'auteur n'échappe pas complètement à la caricature en traitant les coureurs de bois et les voyageurs alors qu'une vision de la frontière marquée par l'absence d'autorité s'impose dans son récit mais c'est qu'il n'envisage guère la finalité économique de ses voyages surtout à la fin de sa période. Les politiques de francisation échouent et « l'ensauvagement » des Français est présent à des degrés divers qui trahissent le rapprochement de la culture populaire française et de la mentalité amérindienne. On s'adapte de part et d'autre à la civilisation matérielle de l'autre sans abandonner la sienne; les articles plus commodes ayant une même fonction sont ceux les plus rapidement adoptés. L'échange culturel passe aussi par les rencontres sexuelles – l'un des principaux facteurs d'attraction pour les jeunes Français dans les Pays d'en Haut. Mais voilà un terrain d'enquête difficile où les sources font défaut aussi bien du côté français que du côté de la tradition orale et laissent donc place à une certaine créativité intellectuelle. Toutefois, l'auteur n'envisage pas l'homosexualité comme facteur de marginalisation pouvant pousser les hommes à s'évader dans l'Ouest (cet argument a cependant déjà été avancé pour expliquer l'attrait des sociétés masculines qu'étaient celles des boucaniers – voir entre autres Turley 1999). En termes religieux, c'est plutôt le syncrétisme qui est mis en évidence que les véritables conversions – où les Français adoptent certaines « superstitions » amérindiennes. Le métissage affecte également la guerre et la diplomatie, domaines où les Français adoptent des méthodes autochtones pour mieux franchir la barrière culturelle et, en fin de compte, mieux manipuler l'autre.

Cette étude est un monument à la volonté impériale dans une région périphérique où la domination ne pouvait être que partielle. En insistant sur la volonté de domination et les moyens mis en œuvre pour l'accomplir, Gilles

Havard trace une nouvelle voie, peut-être plus réaliste, des réalités politiques qui fait contrepoids à une tendance récente dans l'historiographie de valoriser l'indépendance complète des Amérindiens. En évaluant pour chaque sujet abordé l'impact sur les deux sociétés, il donne une interprétation nuancée de l'acculturation subie ou acceptée. C'est un des grands mérites de ce travail.

Malgré ses grandes qualités d'érudition, on peut regretter que l'auteur n'ait pas réussi la transition de la thèse au livre. En effet, tous les exemples possibles sont cités, ce qui alourdit considérablement le texte et, en fin de compte, devient lassant pour qui n'est pas un spécialiste de questions souvent assez pointues. Bien que je sois partisan de la publication des études qui servent à la recherche par leur appareil critique développé (pourvu qu'il soit placé en bas de page et non en fin de chapitre comme c'est le cas ici), je regrette que cette étude soit aussi dense et je souhaite que l'auteur (et un éditeur compréhensif) envisage une synthèse abordable de 250 à 300 pages qui permettrait de faire connaître les thèses de l'auteur.

John A. Dickinson
Département d'histoire,
Université de Montréal

Ouvrage cité

TURLEY, Hans, 1999 : *Rum, Sodomy, and the Lash: Piracy, Sexuality and Masculine Identity*. New York, New York University Press.